

L'UNION EUROPEENNE ET LE JAPON

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

DU COMMANDANT ENTA HIROAKI

DANS LE CADRE DE L'ETUDE DIRIGEE "ASPECT

GEOPOLITIQUE ET ECONOMIE"

Directeur : Philippe MOREAU DEFARGES
de l'Institut d'Etude Politique de Paris

Avril 2001

SOMMAIRE

PARTIE I :

L'HISTOIRE GEOPOLITIQUE DU JAPON

Avant la 2^{ème} Guerre Mondiale

Après la 2^{ème} Guerre Mondiale

PARTIE II :

LA RELATION ENTRE LE JAPON ET L'UNION EUROPEENNE

PARTIE III :

LES AUTRES ACTEURS DANS LE MONDE

Les Etats-Unis

La Chine

La Russie

Possibilité d'une organisation multilatérale de sécurité en Asie

PARTIE IV

DÉFIS

Concrétisation des valeurs communes dans le respect de la diversité

Renforcement de la coopération politique

Distribution des bienfaits de la mondialisation

Mondiaux et sociétaux

YEN et EURO

L'UNION EUROPEENNE ET LE JAPON

Introduction.....	3
1 L'Histoire géopolitique du Japon.....	5
1.1 Avant la 2 ^{ème} Guerre Mondiale	5
1.2 Après la 2 ^{ème} Guerre Mondiale	8
2 La relation entre le Japon et L'Union Européenne	10
3 Les autres acteurs dans le monde.....	14
3.1 Les États-Unis	14
3.2 La Chine	15
3.3 La Russie.....	18
3.4 La Possibilité d'une organisation multilatérale de sécurité en Asie	21
4 Défis.....	28
4.1 Concrétisation des valeurs communes dans le respect de la diversité	29
4.2 Renforcement de la coopération politique	30
4.2.1 Prévention des conflits	31
4.2.2 Contrôle d'arme	32
4.3 Distribution des bienfaits de la mondialisation.....	33
4.4 Mondiaux et sociétaux	34
4.4.1 Environnement	35
4.4.2 L'énergie nucléaire.....	36
4.4.3 Scientifique et technologique.....	36
4.4.4 Criminalité transnationale organisée.....	36
4.4.5 Rapprocher les citoyens et les cultures	37

4.4.6 Lutte contre la pauvreté.....	37
4.5 Yen et EURO	38
Conclusion	46
Annexe 1	Erreur ! Signet non défini.
Japon- EU Statistiques	Erreur ! Signet non défini.
BIBLIOGRAPHIE	48

INTRODUCTION

Le Japon et l'Union Européenne sont très éloignés géographiquement donc ces deux entités n'ont pas forcément les mêmes contraintes. Non seulement ils sont éloignés, mais ils ont également beaucoup de différences quant à leurs civilisations, cultures, ethnies, etc. Mais en même temps, ils sont les deux piliers importants dans le domaine de l'économie mondiale. Donc pour maintenir la prospérité de l'économie mondiale, les deux entités doivent coopérer avec l'autre pilier, les Etats-Unis.

L'Union Européenne est une grande expérience dans l'histoire. Son origine remonte jusqu'à fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale et elle évolue dynamiquement maintenant avec l'utilisation de la monnaie EURO. Malgré son éloignement, le Japon peut apprendre quelque chose par le processus de l'unification de l'Europe. Depuis l'ère Méiji, l'ouverture du Japon dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle (1860), le problème du Japon est le suivant : c'est une île close depuis des siècles et seules trois options s'offrent à lui, se fermer, se faire coloniser ou imiter l'occident. Il choisit la troisième option, l'imitation du vainqueur car ne veut pas se faire coloniser (cas de la Chine) et ne peut pas se fermer à l'occident en raison de la pression qu'il va devoir subir.

Il choisit de faire comme l'occident (avoir une marine, une armée de terre comme l'occident) mais deux problèmes se posent alors :

- les pays occidentaux ne l'acceptent pas comme une des puissances occidentales
- les rapports avec l'Asie

Le problème est d'actualité car le Japon hésite toujours entre l'Asie et l'occident. Par exemple, en 1919 à la conférence de la paix, le Japon demande l'égalité des races ce qu'elle n'obtient pas ce qui montre.

Depuis 1945, la situation politique du Japon est celle d'un protégé des Etats-Unis.

²Dans les années 70/80, le Japon est victime de l'illusion d'être devenu une grande puissance grâce à son économie mais cette puissance n'avait aucun fondement géopolitique.

Aujourd'hui, le Japon a le choix entre plusieurs options :

- Rester sous le parapluie américain : cela va nécessiter une plus grande participation à leur défense et par extension à la défense de l'Asie. Mais ceci part du postulat que les Etats-Unis considèrent le Japon comme leur partenaire principal.
- Partenariat régional : ne peut marcher que sous deux conditions, acceptation par les autres pays et acceptation par la Chine (ce qui ne sera pas le cas),
- Partenariat avec la Chine pour contourner la présence américaine.

On montrera tout d'abord l'histoire géopolitique du Japon pour comprendre mieux l'actualité. Ensuite on décrira les relations actuelles entre le Japon et l'Union Européenne, ensuite les relations avec les autres pays importants, à savoir les Etats-Unis, la Chine, la Russie et les autres pays de pacifique. On abordera ultérieurement les perspectives pour de meilleures relations entre le Japon et l'Union Européenne.

1 L'HISTOIRE GEOPOLITIQUE DU JAPON

1.1 Avant la 2^{ème} Guerre Mondiale

L'histoire entre le Japon et l'Europe commence quand un bateau avec des commerçants portugais à destination de la Chine s'échoua dans la tempête sur l'île de Tanegashima en 1543. Lors de cet événement, les japonais apprirent la technique de la fabrication des fusils.

En 1549, St. François Xavier arriva au Japon comme missionnaire du christianisme, ce qui amorça un début de cette religion au Japon.

En 1633, les autorités japonaises craignant une influence trop forte du christianisme décidèrent de fermer le pays et interdirent la religion chrétienne.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, le Japon connut une mutation historique majeure et sortit de son isolement en mettant un terme à la féodalité sociale, laquelle fut remplacée par un État centralisateur et une monarchie constitutionnelle — ère Meiji.

L'ouverture qui se fit en direction des États-Unis, tenait à une cause précise la hantise croissante des dirigeants nippons face à une expansion russe venue du Pacifique Nord, et dirigée non seulement vers les zones du littoral de l'océan Pacifique, mais aussi vers l'archipel du Japon.

Fort de cette "ouverture", le Japon modernisa son économie et devint un pays capitaliste. Sur le plan militaire, il se dota d'une armée et d'une flotte moderne et organisée suivant le modèle européen.

Ayant alors réuni les conditions de son expansion, l'Etat-insulaire japonais se lança dans une politique de conquête hors de l'archipel.

Lors d'une première phase d'expansion, le Japon mena d'abord la guerre contre l'immense Chine, dix fois plus peuplée, mais néanmoins affaiblie. Cette guerre victorieuse contre la Chine — 1895 — ne fut pas seulement une guerre de conquête ; elle illustra une constante fondamentale de la géopolitique du Japon : les Japonais n'ont jamais cessé de considérer la Chine, en raison de la taille et de la population de celle-ci, comme la menace suprême pour leur pays.

Par le traité de Shimonoseki, le Japon obtint l'île de Formose — Taiwan — et la Corée. Les Japonais prirent ainsi pied en Asie du Nord, où ils commencèrent à rivaliser avec les Russes qui rêvaient, quant à eux, d'arracher à un Empire chinois sur le déclin, la Mandchourie, la Mongolie, le Turkestan chinois et le Tibet.

Voyant en l'Angleterre un allié contre la Russie, le Japon signa un traité d'alliance avec Londres en 1902, et se lança peu après dans une guerre victorieuse contre l'Empire russe — 1904-1905 — par le traité de Portsmouth, le Japon récupéra le sud de l'île de Sakhaline, se vit confirmer ses droits sur la Corée — 1907-1910 — , et annexa un petit territoire au sud de la Mandchourie.

Fort de ce nouveau dispositif, en 1914 le Japon se rangea aux côtés de l'Entente ; il put ainsi récupérer toutes les colonies allemandes du nord du Pacifique, notamment les îles Mariannes, Marshall, et Caroline, accroissant de fait son domaine maritime de manière considérable.

La capacité de projection maritime du Japon fit désormais de celui-ci, au même titre que les Etats-Unis, la grande puissance du Pacifique nord. En même temps, le Japon récupéra le Shantung ex allemand.

Pour Tokyo, la sortie de la Première Guerre mondiale s'était-elle caractérisée par la fin de l'alliance anglaise, le recul de la Russie, l'affaiblissement de la Chine et l'apparition d'un nouveau rival, les États-Unis.

A partir de 1930, et durant quinze ans, le Japon reprit son expansion territoriale et se livra à des agressions continues contre les pays de la zone.

A l'automne 1941, et après avoir signé un Pacte de neutralité avec Moscou en avril de la même année, le Japon s'apprêta à attaquer les États-Unis, prétextant de la menace d'un blocus pétrolier de la part des Américains qui étaient profondément irrités par l'occupation japonaise du sud de l'Indochine française. En novembre 1941, la flotte japonaise attaqua Pearl Harbor, ce qui eut deux conséquences : l'entrée des États-Unis dans la guerre, et une brutale expansion de l'armée japonaise dans les colonies françaises, anglaises et néerlandaises. En quelques semaines, le Japon conquiert huit millions de kilomètres carrés habités par 450 millions d'habitants. Sur le plan géopolitique, cette expansion foudroyante aboutit à réunir contre Tokyo tous les pays de la région : les États-Unis, la Chine nationaliste et les communistes chinois, la Grande-Bretagne repliée sur ses bases de Birmanie, l'Inde, et l'Union soviétique.

L'alliance avec l'Allemagne lointaine et l'affrontement avec l'Amérique conduisirent à faire perdre au Japon, en 1945, à l'issue des bombardements nucléaires opérés par les États-Unis sur son territoire, tous les acquis territoriaux de l'Empire du Soleil Levant depuis 1895.

Le coup de grâce fut donné par l'invasion soviétique, Staline profitant de l'effondrement nippon pour envahir la Mandchourie, le nord de la Corée, Sakhaline, les îles Kouriles, et pour demander une zone d'occupation au Japon.

Washington refusa cependant le principe de cette zone d'occupation soviétique et se réserva l'occupation de l'ensemble de l'archipel nippon.

1.2 Après la 2^{ème} Guerre Mondiale

Le début de la guerre froide avec l'Union soviétique — 1947 —, la victoire communiste en Chine — 1949 —, et surtout la guerre de Corée— 1950-1953 —, transformèrent le statut géopolitique du Japon, lequel passa du statut de pays vaincu, abaissé et occupé, à celui de pays associé à l'effort américain de "containment" du communisme dans la région. La honte de la défaite et l'opprobre qui couvrait la société japonaise, firent place à une collaboration active avec les États-Unis pour la défense du monde occidental, qui permit au Japon un redémarrage de son économie et de son industrialisation.

Le Japon est revenu à la position géopolitique des années 1950 : un axe Tokyo-Washington s'oppose à un axe Moscou-Pékin ; seul le motif des alliances a changé, ainsi d'ailleurs que les acteurs. Un Japon désormais riche est allié sur un plan de parité avec les États-Unis ; il ne s'agit plus d'un pays détruit et vaincu, allié à une super-puissance.

La guerre froide accéléra la réhabilitation internationale du Japon, qui signa, avec Washington, en 1952, le Traité de San Francisco ainsi qu'un pacte militaire complémentaire. Ces signatures furent suivies de plusieurs autres traités avec les pays de la région, qui mirent un terme aux séquelles de la Seconde Guerre mondiale.

Par la suite, tout en restant fidèlement ancré à l'alliance américaine, le Japon tenta d'user de la rivalité sino-soviétique. La signature d'un traité de paix avec la Chine poursuivait un double objectif : d'une part contraindre Moscou à céder les

Kouriles en se rapprochant de la Chine ; d'autre part freiner la constitution d'un axe rapprochant Washington et Pékin. Le Japon ne tira cependant guère d'avantage de son rapprochement avec la Chine, à l'exception des bénéfices commerciaux.

La guerre froide et ses séquelles n'avaient pas bouleversé le problème géopolitique fondamental de l'archipel japonais. Pour le Japon la géopolitique restait concentrée dans la problématique triangulaire Russie-Etats-Unis-Chine.

Dans les années 1970, Tokyo récupéra les deux archipels des Riu-Kyu et des Bonins, mais ne parvint pas à régler le contentieux territorial qui l'opposait à Taiwan à propos des îles Senkaku.

Entre-temps, le Japon était devenu une puissance économique à vocation mondiale, et sa diplomatie s'efforçait partout de soutenir la conquête des marchés.

Le milieu des années 1990 fut marqué par une série de mutations qui inaugura un nouveau cycle géopolitique : la première des mutations fut la disparition de l'Union soviétique et son remplacement par une Russie post-communiste, tout aussi peu désireuse de restituer les îles Kouriles ; la deuxième tint au développement économique foudroyant de la Chine sur son littoral, qui déboucha sur le renforcement de la puissance chinoise, et augmenta l'inquiétude de Tokyo ; la troisième fut l'évocation de la possibilité d'une réunification des deux Corées, ce qui équivalait à la création d'un rival direct du Japon ; la quatrième fut le rapprochement entre la Chine et la Russie dans le cadre d'un vaste affrontement géopolitique développé à l'échelle planétaire. Confronté à ces données géopolitiques nouvelles, le Japon renforça son potentiel militaire sur tous les plans

et consolida l'alliance américaine en renouvelant ses traités ainsi que ses garanties de sécurité.

L'alliance avec les Etats-Unis, corroborée par l'importante participation financière que le Japon apporta à la guerre américano-onusienne du Golfe en 1991, se déploie dans le cadre d'une alliance occidentale destinée à faire face à la remontée en puissance des deux empires. La remontée d'un nationalisme chinois ouvertement exprimé ne cesse d'inquiéter Tokyo.

La perspective d'une Chine unie et forte, susceptible de redevenir expansionniste, constitue la hantise absolue de Tokyo. De son côté, la Chine s'inquiète de l'importante montée en puissance militaire du Japon, et se rapproche de la Russie. Ainsi, par une sorte de phénomène de réciprocité et de circulation des inquiétudes — Japon-Russie, Chine-Japon, Etats-Unis-Russie —, l'on assiste, de manière progressive et quasi-subreptice, à la recomposition discrète de deux blocs : un bloc continental opposé à un bloc maritime.

2 LA RELATION ENTRE LE JAPON ET L'UNION EUROPEENNE

A l'heure actuelle, nous vivons des bouleversements inédits, tant dans les domaines politiques, économiques que sociaux, poussés par une vague de mondialisation qui déferle sur toute la planète. Et c'est en Europe que ces changements apparaissent de façon particulièrement tangible. Dans le processus d'intégration régionale de l'UE qui n'arrête pas de s'agrandir et s'approfondir à l'échelle de l'Europe tout entière, touchant non seulement l'économie mais également la politique et la société. L'Europe est incontestablement en train de construire un monde nouveau. en créant l'euro, en dessinant les contours d'une

politique étrangère et de sécurité commune, en abolissant ses frontières. L'Europe est aujourd'hui justement en train de s'affirmer avec force en tant que précurseur de la politique et de la civilisation du XXIème siècle.

Japon et l'Union européenne ont en commun un même attachement à la paix et partagent les mêmes valeurs fondamentales de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de l'État de droit. Reconnaisant le rôle politique et l'importance économique qu'ont le Japon et l'Union européenne ils doivent promouvoir la stabilité et la prospérité dans le monde, en particulier en Asie et en Europe. Ils doivent également développer le partenariat existant entre le Japon et l'Union européenne, qui se veut ouvert à l'égard du reste du monde.

Prenant en compte les changements importants survenus au sein de la communauté internationale et les progrès accomplis dans leurs relations bilatérales depuis la signature de la déclaration conjointe sur les relations entre la Communauté européenne et ses États membres et le Japon du 18 juillet 1991, les deux côtés ont convenus que le moment était venu d'aborder une nouvelle étape de la coopération entre le Japon et l'Union européenne et ont déclaré, que les dix prochaines années à partir de 2001 allaient être la "Décennie de la coopération nippo-européenne".

Le Japon et l'Union Européenne forment les deux piliers dans le monde économique avec le troisième pilier, les Etats-Unis. Le Japon est la deuxième puissance économique du monde et représente un septième du PIB mondiale et environ 10% du commerce mondiale. Avec la plus grand épargne dans le monde (1.365 yens trillion financier d'actif à la fin de l'année 1999, environ 275% du PIB du Japon) et la plus grande réserve de devises étrangères (339 billions USD à

la fin de l'année 2000), le Japon est un pays qui représente 5% de l'exportation de l'Union Européenne, soit le troisième grand marché pour l'Union Européenne. Il y a donc des énormes potentiels pour les affaires européennes au Japon.

L'Europe est un très important marché pour le Japon également. Représentant environ 20% du commerce, et 30% des stocks de la foreign direct investment (FDI) dans le monde, l'Union Européenne est la plus grande économie commerciale dans le monde. Avec 9% des importations, le Japon est la deuxième grande source d'importation pour l'Union Européenne. En même temps, le Japon est un investisseur majeur pour l'Union.

À la lumière du poids croissant de leurs échanges et investissements bilatéraux ainsi que des changements structurels fondamentaux de l'économie mondiale au cours de la dernière décennie et de l'expérience acquise à la suite de ces changements, le Japon et l'Union européenne, qui représentent à eux deux près de 45% du PIB mondial, tenteront ensemble de mettre à profit la dynamique de la mondialisation au bénéfice du monde entier ; pour ce faire, ils continueront à œuvrer au renforcement du système multilatéral. Les deux parties travailleront également sans relâche pour renforcer leur partenariat économique bilatéral, notamment dans les domaines des échanges et des investissements.

Les domaines de coopération comprendront entre autres l'OMC, le système monétaire et financier international, les réformes réglementaires, l'amélioration de l'accès au marché, l'instauration d'un climat plus favorable à l'investissement, notamment par la promotion et la simplification des conditions d'investissement, la politique de la concurrence, la coopération douanière, les technologies de l'information, y compris le commerce électronique et les télécommunications, le

dialogue entre les entreprises et le dialogue entre les organisations de consommateurs.

On disait pourtant auparavant que les relations nippo-européennes étaient moins étroites comparativement à l'intensité des relations entre le Japon et les Etats-Unis, d'une part, l'Europe et les Etats-Unis, d'autre part. Certes, grâce aux efforts des deux côtés, nos rapports se sont nettement intensifiés mais principalement dans le volet économique. Mais maintenant, le lien entre l'Europe et le Japon devient plus fort et ne se cantonne pas au domaine économique.

Cela doit tout d'abord à ce que l'Europe et le Japon partagent les mêmes valeurs fondamentales de liberté, de démocratie, et de respect des droits de l'homme. Tous les deux connaissent des difficultés similaires dans le système social dues au vieillissement de leur population, à l'adaptation de la sécurité sociale et au chômage. Deuxièmement, l'Europe et le Japon, en tant que partenaires mondiaux sont liés de façon inséparable en matière de sécurité. Les deux parties ont l'intention et la capacité de coopérer ensemble pour faire face aux défis tels que ceux de Bosnie, du Kosovo, du Timor oriental, ou de la KEDO, l'organisation pour le développement de l'énergie dans la péninsule coréenne. Troisièmement, la mondialisation aura inévitablement pour effet de renforcer l'interdépendance entre l'Europe et le Japon : une bonne entente entre les deux parties est donc incontournable.

3 LES AUTRES ACTEURS DANS LE MONDE

3.1 *Les États-Unis*

Les États-Unis sont la première puissance dans le monde avec son pouvoir économique et leurs forces armées. C'est un pays très important pour le Japon et l'Union Européenne. Ce pays représente 22 % des importations et 31 % des exportations avec le Japon. Pour l'Union Européenne, les États-Unis représentent 31 % des importations et 24 % des exportations. Le Japon compte beaucoup sur ses forces armées pour sa sécurité avec le traité de sécurité nippo-américain. 40.000 soldats américains stationnent sur les îles japonaises conformément à ce traité qui garantit non seulement la sécurité du Japon mais également la stabilité de l'Extrême Orient et des liaisons maritimes. Bien que l'Union Européenne soit en train de construire l'Europe de la défense, elle dépend aussi beaucoup des États-Unis, qui sont le premier pays de l'OTAN.

A la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, le Japon avait deux options, soit s'intégrer dans le monde occidental sous l'influence des États-Unis, soit s'intégrer dans le bloc soviétique sous l'influence de l'ex URSS. En fait, le Japon n'avait pas le droit de choisir, parce que c'est les deux grandes puissances qui avaient le choix, et heureusement, le Japon s'est intégré dans le monde occidental et a pu bénéficier de la prospérité de son pays. Si le Japon avait été intégré dans le bloc soviétique, il aurait peut être subi des difficultés économiques comme les pays d'Europe Orientale ou la Corée du Nord. Donc, malgré une certaine influence des États-Unis, la majorité des japonais sont contents de la situation.

Après la guerre froide, il y avait beaucoup de discussions sur le maintien du traité de sécurité nippo-américain et il a été finalement décidé de renforcer ce traité,

parce que la situation de la région Asie n'a pas beaucoup changé en comparaison avec celle de l'Europe. Et le Japon a conclu qu'en maintenant ce traité, il pouvait contribuer à la stabilité de la région. Mais en raison de ce traité, le Japon n'aura pas plus d'indépendance politique qu'auparavant. Mais il n'y avait pas le choix s'il voulait maintenir sa prospérité et sa stabilité. Le Japon a gardé un mauvais souvenir de la fin de la 1^{er} Guerre Mondiale, c'est à dire de l'annulation du traité nippo-britannique qui avait servi longtemps pour la modernisation du Japon. Après, le Japon s'est allié avec l'Allemagne et l'Italie et s'est lancée dans la 2^{ème} Guerre Mondiale voulant établir sa position dans le monde suite à la victoire de la guerre russo-japonaise et la 1^{er} Guerre Mondiale. Mais en abandonnant le traité nippo-américain, le Japon craignait la répétition de l'histoire après la 1^{er} Guerre Mondiale quand il annula son alliance avec l'Angleterre. Donc le Japon cherche sa politique d'indépendance, mais sous l'influence des Etats-Unis.

3.2 *La Chine*

Le poids de la Chine dans le domaine économique est devenu de plus en plus important pour le Japon et aussi pour l'Union Européenne. Pour le Japon, la Chine est le 3^{ème} pays dans le domaine du commerce avec 9,1 % en 1999. Pour l'Union Européenne, la Chine est le 4^{ème} pays dans le domaine du commerce avec 4,5 %. Par contre, en ce qui concerne la défense, la Chine est plutôt une menace potentielle qu'un partenaire.

Etre le voisin de la Chine n'est en outre pas confortable. Considérant les autres peuples comme des barbares, la Chine plus continentale que maritime s'est détournée du Japon dépourvu de richesses. Eprise d'orgueil lié à un sentiment de supériorité, elle ne peut qu'être agacée par la réussite japonaise. Les relations

entre les deux peuples sont d'ailleurs difficiles. Le passé récent laisse une profonde cicatrice.

La Chine ambitionne en outre de jouer un rôle régional en le déniait au Japon. Elle ravive auprès des autres pays d'Asie du Sud-Est, le sentiment anti-nippon lié aux séquelles de la deuxième guerre mondiale. Mais son attitude hégémonique indispose ses voisins. La vision ethnocentriste de la Chine constitue en outre un frein à une politique de sécurité commune en Asie. Pékin inquiète en revendiquant les Spratley (également zone pétrolière) pour asseoir une position dominante entre l'Indochine, les Philippines et l'Indonésie.

La Chine s'arme en outre pour la « bataille du Pacifique ». Elle est en concurrence avec le Japon pour le leadership économique. Les ambitions chinoises sont économiques, territoriales et politiques. Elle ambitionne une mer de Chine, Méditerranée asiatique où elle jouerait un rôle dominant. La concurrence entre la Chine et le Japon est donc vive pour représenter l'Asie. Le collapsus démographique qui menace le Japon renforce, en outre, la pression d'une Chine jeune.

Pour juguler ou tempérer les ambitions chinoises, le Japon sait qu'il doit miser sur la réussite économique de ses voisins. Le développement de la Chine financé par le Japon est une garantie pour l'économie nipponne et paix dans l'Asie.

Les relations des USA et du Japon avec la Chine sont assez différentes. Les USA ont accompagné les échanges économiques de demande d'adhésion au moratoire nucléaire, de droits de l'homme. Le Japon plus sensible au réarmement et à la puissance démographique chinoise, s'est montré plus prudent. Enfin le Japon a le sentiment d'appartenir à communauté asiatique comme la Chine.

Le traité nippo-américain de sécurité est perçue comme une garantie évitant une remilitarisation majeure du Japon. Toutefois, l'extension de l'effort de sécurité demandé par les USA au Japon inquiète les Chinois. Ces derniers ne sont pas satisfaits de voir leurs eaux côtières, partie intégrante du périmètre de sécurité nippon.

Le réseau de bases américaines entretenu face à l'ex-URSS s'est en outre sensiblement réorienté face à la Chine. Le Japon en reste une pièce essentielle du dispositif avec le départ des USA des Philippines. Sa situation géographique en fait, en outre, un verrou stratégique des routes maritimes chinoises.

De son côté, la Chine a un budget militaire en accroissement constant. Ses démonstrations de force vis-à-vis de Taiwan ne sont pas rassurantes pour la stabilité et la sécurité dans la région.

L'alliance du Japon avec la Chine est-elle possible ? La réponse est non. Pourquoi ? D'abord, bien que le Japon et la Chine soient des pays d'Asie, leurs régimes politiques sont tout à fait différents. Le Japon est un pays démocratique et la Chine est un pays communiste. Souvent les droits de l'homme ne sont pas respectés en Chine. Par exemple, la Chine déclare officiellement que la liberté des cultes est garantie. Mais si on regarde la situation au Tibet et l'oppression du culte « Falungon » ce n'est pas tout à fait exact. En plus, il faut mentionner les manifestations de groupes se réclamant de la démocratie et le massacre qui s'ensuivit en 1990 sur la place Tiananmen. Comme les valeurs des deux pays diffèrent foncièrement, l'alliance est impossible.

En outre, il y a des problèmes historiques, territoriaux et d'autres. En ce qui concerne les problèmes historiques, il faut souligner qu'il subsiste des

interprétations des faits historiques qui diffèrent considérablement dans les deux pays. Dans ce contexte, par exemple, la Chine cherche à interférer dans la rédaction des manuels scolaires japonais, ce qui constitue une ingérence dans les affaires intérieures du Japon, mais pour la Chine, pays communiste, cela semble normal.

Auparavant, la Chine a obtenu beaucoup de compensations financières du Japon pour son développement en s'appuyant sur des événements historiques. Maintenant, l'attitude de la société japonaise a changé et elle n'est plus prête à tolérer une ingérence quelconque de la Chine. Ces « pressions » diplomatiques soulèvent plutôt des problèmes et n'amènent pas de résultats satisfaisants.

Entre le Japon et la Chine, il y a aussi un problème territorial. Par exemple, entre Taiwan et les îles d'Okinawa, il existe des petites îles désertes qui s'appelle « Senkaku-Shoto ». Depuis longtemps, ces îles appartenaient au Japon, mais après la découverte des réserves de pétrole dans les années 1950, la Chine a immédiatement revendiqué le droit à la possession de ces îles.

3.3 La Russie

La Russie est la puissance de type occidentale et blanche la plus proche du Japon. L'implantation russe sur le Pacifique remonte aux Cosaques en 1639. La base navale de Vladivostok a été construite en 1860. Elle est à 300 nautiques du Japon. Trois conflits armés en un demi-siècle ont laissé des séquelles. La Russie a été profondément humiliée des défaites maritimes et terrestres du début du XX siècle. C'est la seule puissance blanche à avoir été battue par un peuple asiatique. En outre, les tempéraments slaves et nippons s'opposent et leurs impératifs nationaux divergent. Pourtant, ils sont complémentaires : la carence de technologie, de

savoir-faire et de capitaux pour Moscou et le manque d'espace et de ressources pour Tokyo.

A la fin de la guerre, les Russes se sont appropriées l'archipel des Kouriles. Elles ont occupé ces îles appelées par le Japon « territoires du Nord ». Près de 640 000 Japonais ont été faits prisonniers et un certain nombre n'est jamais revenu. Ce contentieux fige les rapports entre le Japon et la Russie.

Ce conflit n'est pas que bilatéral. A l'époque, les puissances USA, la Grande-Bretagne étaient alliés des Soviétiques. Les alliés ont sans doute accepté ce gain territorial comme prix de la participation de l'URSS à la guerre contre l'Allemagne. La Guerre froide a ensuite inversé le jeu des alliances. La thèse de la restitution des Territoires du Nord s'inscrit donc dans le cadre des relations entre le Japon, la Russie et les USA.

Il faut donc liquider « l'héritage de STALINE ». Pour cela, un préalable est sans doute la reconnaissance par le Japon de ses responsabilités dans la dernière guerre. Les revendications territoriales nippones recouvriront alors leur légitimité, l'adhésion et le soutien de la communauté internationale.

Les revendications portent sur quatre îles de l'archipel Etorofu, Kunashiri, Shikotan et Habomai. Le Japon ne parle pas de l'archipel des Kouriles dans sa totalité, mais seulement des îles méridionales qu'il préfère nommer « territoires du Nord ».

Pour qu'une réconciliation ait lieu entre la Russie et le Japon, la restitution des territoires est la condition préliminaire.

La Russie aujourd'hui traverse une crise majeure : morale, politique, économique, qui lui interdit de jouer un rôle véritablement significatif autre que celui de facteur

d'instabilité potentiel sur la scène internationale. Le Japon en aidant économiquement la Russie peut contribuer à renforcer la démocratie et faciliter le dialogue à propos de ce différend territorial. Ainsi, les revendications japonaises sur les îles Kouriles méridionales demeurent alors que les appels russes aux capitaux et aux technologies nippones pour l'expansion d'Okhotsk sont entendus. Les USA n'y mettent plus de frein militaire mais s'imposent dans les négociations des nouveaux projets.

Mais la difficulté d'un pays qui se reconstruit conduit souvent à exacerber le nationalisme. A cet égard, la Russie ne sera pas enclin à faire des concessions territoriales. La forte présence militaire Chinoise en Mandchourie peut toutefois inciter la Russie à chercher une alliance de revers avec le Japon.

Au delà de l'aspect purement territorial, les quatre îles des Kouriles présentent un intérêt militaire stratégique. Elles constituent le verrou de la mer d'Okhotsk, où sont basés des bâtiments russes. Elles représentent également des zones de pêche historiques du Japon.

Le Japon subordonne son aide économique à la restitution des territoires. Il s'efforce de distribuer des subsides localement sans traiter avec le centre moscovite très éloigné du Pacifique, ce qui indispose les dirigeants russes.

La Russie est toujours la puissance dans la zone d'Asie-Pacifique, les pays d'Asie-Pacifique mettent ses espérances dans le rôle de la force de dissuasion contre la volonté de puissance de la Chine. Actuellement, il est difficile de répondre aux espérances à cause des problèmes politiques et économiques. Personne ne peut prévoir qu'elle répondra aux espérances ou essayera d'assurer

l'hégémonie comme l'ex-URSS. La ligne politique de la Russie est la clef de la sécurité dans la zone d'Asie-Pacifique.

3.4 La Possibilité d'une organisation multilatérale de sécurité en Asie

Des attitudes diverses se manifestent à l'encontre du Japon.

Certains pays du Sud-Est asiatique soutiennent la demande japonaise pour un statut de membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU. Ils estiment que cette nation asiatique a des atouts pour faire valoir leur point de vue.

Cette démarche s'inscrit dans « l'asianisation du Japon ». L'Empire du Soleil-Levant peut jouer un rôle de fédérateur dans la zone de l'Asie Pacifique. Certes la « sphère de co-prospérité » de la Grande Asie de la deuxième guerre mondiale a échoué et a laissé un mauvais souvenir. Mais aujourd'hui, animateur du développement, le Japon a tissé un réseau dans les pays du Sud-Est asiatique. Les grandes firmes japonaises s'y sont implantées et ont constitué un marché régional. Le temps travaille pour le Japon. En outre, les pays du Sud-Est asiatique ne souhaitent pas être placés sous la domination chinoise.

Plus généralement, les pays de l'ASEAN aspirent au développement économique et considèrent globalement la présence des USA comme une garantie de paix et de stabilité. Ils estiment que les structures de regroupement régional renforcent la solidarité.

La menace nucléaire nord-coréenne est vive. Le survol du territoire japonais le 31 août 1998 par un lanceur à trois étages porteur d'un petit satellite confirme une certaine maîtrise de la technologie spatiale. Dans ce domaine, industries civile et militaire sont liées et prouvent la capacité balistique nord coréenne de lancer des

fusées à longue portée dont on craint qu'elles puissent être équipées de tête nucléaire. Déjà en mai 1993, un missile s'était abîmé en mer du Japon.

Le Japon est d'autre part prêt à aider économiquement la Corée du Sud en cas de réunification. Il sait que le choc économique de l'union des deux Corées déséquilibrerait son partenaire du sud. Or le Japon recherche la stabilité dans la région. Mais la gratitude coréenne ne se manifesterait pas par un renoncement aux revendications territoriales. Elle ne guérirait pas non plus les blessures de la deuxième guerre mondiale.

Un différend territorial existe entre le Japon et la Corée du Sud. Cette dernière revendique les îlots Takeshima (Tokdo en coréen), mais aussi les îles de Tushima. Le ressentiment anti-nippon connaît des poussées qui servent un nationalisme exacerbé. L'agitation relative aux revendications territoriales provoquent des crises.

Le traité de sécurité nippo-américain est également bien considéré car il empêche toute dérive militariste du Japon. La Corée et le Japon alliés des USA qui leur garantissent la paix et la sécurité, s'efforcent d'adopter des attitudes conciliantes.

Le Japon possède incontestablement des « facteurs de puissance » d'une nation. Face à l'évolution des menaces extérieures, il reste sous l'aile protectrice des USA. Il cherche à consolider son indépendance économique et prépare sa mutation en « puissance complète ». En effet, il est une puissance d'un type nouveau, il n'a pas la maîtrise de sa sécurité militaire.

Or, le Japon a besoin de sécurité face à ses puissants voisins. La défense de ses intérêts vitaux passe par la sécurité de ses approvisionnements et de ses débouchés. Il est indispensable au Japon d'assurer la sécurité des routes maritimes

le reliant au Moyen-Orient ou à l'Australie et d'exporter ses produits. Le Japon doit veiller sur les pays qui bordent ses routes maritimes. Cette orientation stratégique est susceptible d'être modifiée, si les gisements de Sibérie ou du nord-est de la Chine sont mis en valeur et quand les voies maritimes et terrestres vers ces régions seront aménagées. L'Alaska fournit au Japon du pétrole et du bois, rendant la route maritime du Pacifique Nord également stratégiquement importante.

L'article IX de la constitution du Japon de 1946 confirme la renonciation au droit de belligérance : « Aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, et à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux. Pour atteindre l'objectif fixé au paragraphe précédent, il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'Etat ne sera pas reconnue. ».

Le changement de statut de ses forces armées se heurte à des obstacles internes et à la crainte de ses voisins et des USA. En outre, aujourd'hui, au pacifisme d'état s'ajoute un pacifisme populaire d'un pays hanté par le syndrome d'Hiroshima et Nagasaki.

Les limites liées à la constitution de 1946 cantonnent les forces à l'appellation de « forces d'autodéfense ». Le pouvoir politique nippon cherche à relégitimer les forces armées auprès de l'opinion publique. L'Empereur joue un rôle de réhabilitation.

Un débat sur la légitime défense collective anime ainsi le Japon. Il conditionne sa participation aux actions susceptibles d'être menées en Asie et dans le Pacifique. Le Japon peut décider de rester dans le cadre strict des contraintes de sa constitution, procéder à la révision de celle-ci ou rechercher des accords particuliers dans le domaine de la sécurité.

Aujourd'hui, l'intervention militaire hors du cadre de la défense du Japon ou du maintien de la paix sous mandat de l'ONU, est exclu. Y compris dans ce cas, le débat est difficile. Il a été ainsi âprement discuté sur l'opportunité de doter d'un pistolet, les soldats nippons qui intervenaient au Cambodge sous mandat de l'ONU.

Les USA et l'union européenne ont formulé une demande au Japon de créations d'unités d'intervention dans un cadre onusien. Les Américains pressent en outre les Japonais de subvenir eux-mêmes à leur défense dans un rayon de 1000 Nq.

Deux tendances se perçoivent :

- le strict maintien de la limite des 1000 Nq comme un concept désuet et réducteur à des responsabilités plus larges de défense ;
- le déploiement outremer comme le signe précurseur de la reconstitution d'un militarisme nippon.

Enfin, le traité nippo-américain place le Japon en situation difficile si les USA étaient appelés à réaliser une opération dans la zone Pacifique à partir du territoire nippon

Pour compenser sa limitation dans le domaine militaire, le Japon pratique l'endiguement des zones d'insécurité en installant de solides positions économiques sur leurs flancs. Il veut favoriser le développement économique de

l'Asie. Mais l'aide économique ne veut plus être le seul pilier de la diplomatie japonaise.

Le premier ministre japonais souhaite établir des relations bilatérales avec l'ASEAN, en proposant un sommet régulier sur les questions de sécurité. L'ASEAN n'a jamais eu de relation à ce niveau avec un état. Cette initiative est suivie de près par les USA qui voient dans le rapprochement ASEAN - Japon le contrepoids à une éventuelle boulimie chinoise.

Dans l'hypothèse où les grandes puissances parviendraient à coexister avec les autres, il faudrait prendre des mesures destinées à construire non seulement un système de sécurité collective tel que le Forum régional de l'ASEAN (FRA) qui veut instaurer la confiance entre les pays, mais aussi un système d'équilibre entre les puissances régionales qui permettrait à ces dernières de limiter leurs ambitions et plus d'établir un régime de sécurité coopérative.

Dans la région de l'Asie-Pacifique , on ne pourra pas réaliser ce système sans la Chine. Cette dernière estime avoir une suprématie traditionnelle dans la région. Sa politique étrangère est fondée sur la conception d'«équilibre des puissances». Entraîner la Chine dans le régime de sécurité coopérative ne lui permettrait donc pas de mener une politique hégémonique dans la région. Autrement dit, on ferait de la Chine une puissance de *statu quo* qui respecterait l'ordre international existant. C'est pourquoi le Japon et les Etats-Unis doivent développer des relations avec la Chine : cela est primordial pour la sécurité régionale. La notion de souveraineté et l'appréhension du multilatéralisme sont des notions vraiment fortes pour la Chine. En effet, elle a fait la triste expérience du multilatéralisme dans son histoire moderne. Elle considère ce dernier comme

une restriction à sa souveraineté et une atteinte à sa dignité. Le thème de la politique étrangère après son indépendance consistait donc à assurer sa souveraineté et à établir des relations avec les autres puissances basée sur un pied d'égalité. Mais en même temps, la Chine a compris qu'il était difficile de maintenir sa souveraineté sans une économie forte et développée. Or cela n'est possible que grâce à une coopération internationale qui déboucherait sur un régime interdépendant, lui-même fondé sur un système multilatéral de sécurité politique. Par conséquent, la Chine est obligée de tenir compte de la restriction inévitable d'une partie de sa souveraineté. Sa participation active au sein d'organismes tels que la Banque mondiale, le FMI et l'OMC en donne la preuve. Elle a la même tendance en matière de politique et de sécurité comme l'a prouvé son adhésion au traité de non-prolifération. Tout ceci montre que la Chine peut et veut participer à la coopération multilatérale, sans hésitation si ses intérêts le nécessitent.

Pour toutes ces raisons, nous ne soutenons pas la politique d'encerclement de la Chine. Certes, les actions de cette dernière ont souvent un caractère hégémonique ; mais en considérant le fait qu'elle ait subi dans son histoire l'humiliation d'avoir été colonisée et qu'elle a par ailleurs peu d'expériences en matière de politique internationale, on peut comprendre qu'elle soit en train de rechercher des conditions acceptables pour participer pleinement à la vie internationale. Or une politique d'encerclement de la Chine risquerait de l'isoler une nouvelle fois. Il faut donc mener une politique destinée à engager la Chine dans un réseau de coopérations régionales et mondiales. La réaction chinoise vis-à-vis de cette politique est importante dans la mesure où les pays voisins

pourraient mieux évaluer les intentions chinoises sur des dossiers tels que Taiwan, la péninsule coréenne, les contentieux en Mer de Chine et la non-prolifération des armes de destruction massive. Or, sans une coopération entre le Japon, les Etats-Unis, la Russie, les pays d'ASEAN et même l'Europe, on ne pourra pas avoir une Chine stable.

Au cours des dernières années, la construction du régime de coopération régionale a réussi à percer en Asie-Pacifique où la mise en place des accords multilatéraux semblait difficile. Dans le cadre de l'APEC et du FRA, l'interdépendance en matière économique et de dispositifs de sécurité est en effet en train de se développer à un rythme soutenu. La réalisation du FRA est une entreprise particulière dans la mesure où l'association des pays en voie de développement en a pris l'initiative. Cette volonté d'établir des mesures de confiance par une diplomatie préventive dans une région d'Asie où les conflits ne cessaient pas, jouerait un rôle important pour créer la règle, le principe ou le code de conduite qui constituerait une base solide du régime de sécurité coopérative. Ce dernier aura pour but d'éliminer les menaces en entraînant les ennemis potentiels dans la coopération et en établissant une règle pour faire face à l'instabilité et à l'opacité de une région Asie-Pacifique post guerre froide. Il s'agirait là d'une démarche opposée à celle qui prévalait durant la guerre froide et qui consistait à créer une alliance militaire contre un ennemi bien défini. Ce régime sera une étape importante dans la construction d'une communauté de sécurité régionale.

En s'inspirant des principes tels que le règlement pacifique des différends, le non recours à la force, le respect de la souveraineté, la dissuasion par la négociation, le FRA doit s'efforcer d'établir un code de conduite, et une règle qui

codifieraient le comportement d'un Etat ainsi que les relations régionales. Pour cela, la mise en place d'un système de délibération et de mesures de confiance est indispensable. A ce titre, l'expérience de l'ASEAN est tout à fait parlante. Les pays du Sud-Est asiatique, en perpétuel conflit, sont en effet parvenus à une relation stable, au sein de l'ASEAN en établissant un code de conduite et des mesures de confiance. Ils ont entériné, les uns et les autres, le respect de la souveraineté, le principe de non intervention et le règlement pacifique des différends. Paradoxalement, ce genre de principe produit souvent la confrontation et la contradiction. Par exemple, le respect de la souveraineté et le principe de non intervention peuvent parfois déboucher sur un problème en matière de contentieux territorial. C'est dans cette situation que les principes tels que le règlement pacifique des différends et le non recours à la force jouent un rôle majeur pour éviter l'aggravation des tensions. La coopération en matière de sécurité dans la région Asie-Pacifique ne fait que débiter. L'expérience européenne concernant les mesures de confiance et la diplomatie préventive servira de modèle à la construction d'un système de sécurité en Asie-Pacifique. Mais si l'intégration économique constitue un facteur important pour la construction asiatique, il est évident qu'il ne suffit pas à lui seul pour forger une identité asiatique.

4 DEFIS

Le Japon et l'Union européenne sont des acteurs de premier plan sur la scène internationale et des partenaires importants dans la promotion de la paix et de la sécurité internationale. Ils coopèrent par ailleurs de plus en plus sur des questions politiques chacun dans la région de l'autre. Dans ce contexte, le Japon et l'Union européenne renforceront le dialogue et la coopération politiques, visant, dans la

mesure du possible, à harmoniser leurs positions et à mener des actions concertées pouvant aller, le cas échéant, jusqu'à des déclarations conjointes.

Les domaines de coopération comprendront entre autres la réforme des Nations Unies, la prévention et la résolution des conflits, la consolidation de la paix, la maîtrise des armements et le désarmement, la non-prolifération, la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la stabilité et le renforcement du dialogue régional ainsi que des organisations régionales et internationales.

4.1 Concrétisation des valeurs communes dans le respect de la diversité

Des conflits régionaux comme en Bosnie, au Kosovo ou en Tchétchénie tirent leur origine dans des rivalités ethniques ou religieuses. L'humanité doit désormais trouver les moyens de surmonter ces antagonismes engendrés par un sentiment exclusif d'appartenance à un peuple, à une religion, à une civilisation, et tout mettre en œuvre pour faire avancer le dialogue. C'est d'ailleurs dans cette optique que l'Assemblée générale des Nations Unies, après 1995 qui fut "l'Année des Nations Unies pour la tolérance ", a décrété que l'an 2000 serait "l'Année internationale de la culture et de la paix " et l'an 2001, "l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations ", afin de promouvoir le dialogue et forger une culture de la paix parmi les pays membres.

Surmontant les différences culturelles et linguistiques, l'Europe, en créant la communauté des nations qu'est l'UE. accumule des expériences en matière d'effacement de la confrontation par le dialogue. Le Japon lui aussi est un pays historiquement ouvert ayant connu l'internationalisme avec l'Asie. Le Japon de Meiji découvre en Europe les principes fondamentaux de démocratie et de modernité et se met à apprendre avec avidité quantité de choses du Vieux

Continent. Les dirigeants de l'ère Meiji (1868-1912) prennent Rousseau et Kant comme certains de leurs modèles de pensée. Après la guerre du Pacifique, le Japon applique les concepts de démocratisation et de droits de l'homme et apprend de sa propre expérience combien ces principes sont le fondement de tout développement social et économique et les garants de la paix. Le Japon et l'Europe qui ont appris ainsi à reconnaître la diversité des cultures et des civilisations devront coopérer à promouvoir le dialogue entre les nations ainsi qu'entre les civilisations.

Il va sans dire que ce dialogue entre les pays ou les civilisations dont les bases culturelles et sociales sont bien différentes devra être mis en œuvre avec beaucoup de sensibilité et de tolérance. L'Europe et le Japon sont toujours appelés, par la voie de dialogues constants, à bâtir un nouvel ordre mondial du XXI^{ème} siècle, fondé sur les valeurs universelles de démocratie et des droits de l'homme, tout en respectant la diversité.

4.2 Renforcement de la coopération politique

Le Japon et l'Union Européenne doivent renforcer la coopération politique pour l'amener à un niveau correspondant à leur poids économique afin d'assurer la paix et la stabilité dans le monde.

A l'heure où l'Union Européenne s'est engagée dans un processus accéléré d'intégration en matière de politique étrangère et de sécurité, il est opportun, qu'en plus des dialogues bilatéraux déjà engagés avec les pays membres, le Japon se lance dans une coopération politique avec l'UE tout en accroissant avec elle les échanges de personnes.

4.2.1 Prévention des conflits

En ce qui concerne à la prévention des conflits, c'est un des sujets prioritaires du dialogue politique nippo-européen et sur lesquels des débats se sont déjà engagés dans les enceintes telles que l'ONU et le G8. A ce propos, les situations souhaitables pour empêcher préalablement les conflits sont celles où des efforts inlassables sont tout à fait ignorés par le grand public. Ainsi, le Japon considère qu'il est important de mettre en œuvre une «approche globale» qui mobilise tous les moyens politiques, économiques, sociaux à chaque phase, telle que celle de la prévention, ou celle de la construction de la paix durable après le cessez le feu. Le Japon et l'Europe doivent considérer sincèrement ce qui est en leur pouvoir de faire ensemble pour prévenir les conflits. Quant à la coopération avec l'OSCE, le Japon s'efforcera de la poursuivre afin de faciliter entre autres la démocratisation et la création d'une presse indépendante.

Dans le domaine du rétablissement de la paix après un conflit, le Japon, outre la coopération déjà offerte à la Bosnie, a pris récemment une part active aux débats du G8 pour trouver des solutions au Kosovo et vient de dégager une assistance pour le Kosovo et les pays voisins. De leur côté, plusieurs pays européens ont mis des troupes à la disposition d'une force multinationale au Timor oriental. Afin de prévenir les conflits dans leurs régions respectives, il faut continuer le développement d'une structure d'entraide mutuelle entre le Japon et l'Europe en tant que partenaires mondiaux.

4.2.2 Contrôle d'arme

Ensuite, à propos du désarmement et de la non-prolifération, la communauté internationale fait face à des problèmes épineux sur lesquels la coopération nippo-européenne devra se poursuivre sans cesse.

La prolifération de l'arme nucléaire est une véritable menace pour la communauté internationale. Il est regrettable que les puissances nucléaires comme les Etats-Unis, la Russie ou la Chine, fassent peu d'avancées vers la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TIGE). En octobre 1999, le Japon a pris l'initiative de présider la Conférence pour faciliter l'entrée en vigueur du TIGE, et l'Europe s'est efforcée de son côté de faire pression sur les Etats-Unis en publiant dans la presse américaine un appel conjoint cosigné par les chefs d'Etat et de gouvernement français, britannique et allemand. L'Europe et le Japon doivent renforcer leur coopération dans l'optique de la Conférence d'examen du Traité de Non-Prolifération (TNP) et pour une entrée en vigueur rapide du TIGE.

Le problème des armes conventionnelles qui sont en fait utilisées dans les conflits régionaux est aussi pressant. Dans ce domaine, la coopération nippo-européenne est extrêmement efficace. Par ailleurs, le Japon consacre activement ses efforts en vue d'une réglementation des armes légères, question pour laquelle il préside au sein de l'ONU le groupe d'experts. Le Japon et L'Union Européenne attendent beaucoup de la coopération nippo-européenne au moment où ils préparent la Conférence internationale sur les armes légères que l'ONU organisera en 2001. Le projet en cours de discussion entre le Japon et l'UE sur la réglementation sur les armes de petit calibre au Cambodge est un autre exemple concret de collaboration nippo-européenne.

Le Japon et l'Union européenne affirment qu'il est important de mettre sur pied un mécanisme efficace, rentable et pratique permettant de renforcer la convention sur l'interdiction des armes biologiques et espèrent fermement que les négociations sur un protocole de vérification pour la convention sur l'interdiction des armes biologiques pourront être conclues rapidement.

4.3 Distribution des bienfaits de la mondialisation

Le troisième volet de la coopération nippo-européenne porte sur les moyens de redistribuer équitablement sur toute la planète les bienfaits de la mondialisation. Il va de soi que le Japon et l'Europe représentant à eux deux près de 45% du PIB mondial ont une grande responsabilité et un rôle leader à jouer pour tirer le profit maximum du dynamisme de la mondialisation pour la prospérité de tous ainsi que pour la protection des plus faibles.

Dans ce but, il est nécessaire de définir des nouvelles règles de commerce international. Pour le succès du nouveau cycle de négociations, il est indispensable que les pays en voie de développement y soient engagés activement et que les préoccupations de la société civile, y compris les ONG, se retrouvent dûment reflétées dans les discussions. De ce point de vue aussi, le Japon et l'Europe travaillent déjà en étroit contact au sein de l'OMC, et je souhaite continuer une collaboration afin de lancer dans les plus brefs délais le prochain round de négociations.

La crise économique et financière qui a frappé l'Asie en 1997 a montré la fragilité persistantes des économies en développement face aux défis de la mondialisation. Le fait que la réaction spontanée des principaux pays a mis fin à cette crise montre bien la nécessité de leur coopération étroite et unifiée. Lors de la dernière

rencontre entre les chefs des gouvernements français et japonais, il a été convenu que la coopération nippo-européenne en matière de développement est importante et qu'elle doit être poursuivie. Le Japon s'engage également à offrir son assistance aux pays en développement afin de lutter contre tous les facteurs engendrant des conflits tels que la pauvreté et les écarts économiques, ainsi que pour la construction de la paix et le rétablissement des pays sinistrés. Là encore, il y a place pour une étroite collaboration entre le Japon et l'Europe. Le projet commun que nous envisageons actuellement avec l'Allemagne au Kosovo s'inscrit dans cette optique.

4.4 Mondiaux et sociétaux

Les sociétés contemporaines font face à des défis planétaires dans les domaines de l'environnement, de la santé et de l'énergie par exemple, qui auront des incidences importantes sur l'avenir de l'humanité. Le Japon et l'Europe, quant à eux, sont également confrontés à des problèmes communs aux sociétés arrivées à maturité, tels que le vieillissement de la population et l'emploi. Afin de relever ces défis, le Japon et l'Union européenne renforceront leur dialogue et leur coopération, y compris dans le domaine de la science et de la technologie, qui a un rôle majeur à jouer à cet égard.

Les domaines de coopération comprendront entre autres l'environnement, les questions sanitaires, la sécurité sanitaire des aliments, l'énergie, la bioéthique, la science et la technologie, la criminalité transnationale organisée et la drogue, le vieillissement de la population, l'emploi, l'éducation, l'égalité entre les sexes, la limitation du trafic urbain, des transports urbains propres, la sécurité des transports maritimes, le bruit des aéronefs, la navigation par satellite.

Le Japon et l'Union européenne reconnaissent l'importance croissante de la coopération internationale dans le domaine de la politique de la concurrence et se félicitent de l'avancement des négociations en vue de conclure un accord de coopération nippo-européen en matière de concurrence. Les deux parties sont parvenues à se mettre d'accord sur les éléments de fond du futur accord et sont convaincues que celui-ci sera conclu bientôt.

4.4.1 Environnement

Le Japon et l'Union Européenne réaffirment l'importance d'une compréhension mutuelle dans le domaine de l'environnement et expriment leur intention d'intensifier leur coopération par l'intermédiaire des consultations à haut niveau sur l'environnement et les transports et par des rencontres d'experts sur des questions spécifiques. Ils sont déterminés à s'attaquer à la question des changements climatiques et contribueront à l'accélération des négociations. Ils contribueront à faire en sorte que le Protocole de Kyoto puisse entrer en vigueur au plus tard en 2002. Le Japon et l'Union européenne sont également déterminés à renforcer leur coopération dans le domaine de la recherche sur les changements climatiques à l'échelle de la planète à travers des mesures telles que le projet ARGO. Le Japon et l'Union européenne réitèrent par ailleurs leur engagement en faveur du développement durable et collaboreront avec d'autres partenaires internationaux afin de contribuer au succès de la conférence "Rio + 10" qui aura lieu en 2002.

4.4.2 L'énergie nucléaire

Le Japon et l'Union européenne déploient des efforts importants afin de mettre au point, de manière prévisible et pratique, des arrangements de coopération à long terme relatifs aux utilisations pacifiques et non explosives de l'énergie nucléaire tenant compte des besoins de leurs programmes respectifs sur l'énergie nucléaire, dans la perspective de conclure un accord relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire entre le gouvernement du Japon et la Communauté européenne de l'énergie atomique.

4.4.3 Scientifique et technologique

Le Japon et l'Union européenne se félicitent des résultats du quatrième Forum scientifique et technologique Japon-UE qui s'est tenu à Lisbonne, au cours duquel il a été décidé d'organiser trois ateliers sur les matériaux supraconducteurs, sur un réseau de communication à haut débit et sur les maladies infectieuses, afin d'explorer de nouvelles possibilités de coopération. Le Japon et l'Union européenne espèrent que ces initiatives conduiront à étendre la coopération dans tous les domaines des sciences et des technologies.

4.4.4 Criminalité transnationale organisée

Le Japon et l'Union européenne lancent un appel à la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, et renouvellent leur soutien aux travaux intensifs des Nations Unies en vue de l'adoption de la convention contre la criminalité transnationale organisée et de ses protocoles.

4.4.5 Rapprocher les citoyens et les cultures

Le Japon et l'Union européenne étudieront les moyens d'encourager les échanges, notamment d'étudiants, de chercheurs et de créateurs. Le Japon et l'Union européenne ont salué la prochaine célébration du 20ème anniversaire du programme de formation des cadres au Japon et ont reconnu le rôle important que joue ce programme de l'UE pour renforcer les relations culturelles et d'affaires entre l'UE et le Japon. Les deux parties se sont résolument prononcées en faveur de la poursuite de ce programme.

Les domaines de coopération comprendront entre autres les échanges culturels (échanges de jeunes, d'étudiants, manifestations culturelles, etc.), la coopération culturelle, le dialogue entre intellectuels, les échanges entre citoyens.

4.4.6 Lutte contre la pauvreté

Conscients que la pauvreté et les inégalités, dans de nombreuses parties du monde, portent atteinte à la dignité humaine, le Japon et l'Union européenne, qui représentent ensemble près de 70% de l'aide publique au développement versée par les membres de l'OCDE/CAD, travailleront en étroite collaboration pour promouvoir le développement et réduire la pauvreté grâce à une croissance équitable. À cet effet, les deux parties renforceront leur coopération dans les régions accusant un retard économique.

Le Japon et l'Union européenne confirment qu'ils continueront de coopérer étroitement afin de résoudre les problèmes de développement et soulignent l'importance du dialogue sur la politique d'aide afin de promouvoir la compréhension mutuelle des pratiques et des méthodes et de progresser en matière de coopération dans ce domaine. Le Japon est prêt à envoyer du personnel de la

JICA (Japan International Cooperation Agency) auprès de l'Union européenne et il examinera ce projet avec l'Union européenne.

Les domaines de coopération comprendront entre autres l'aide au développement, la coordination de l'aide, la lutte contre les maladies infectieuses et parasitaires, y compris le VIH/SIDA, la tuberculose et la malaria.

4.5 Yen et EURO

Une monnaie est considérée comme monnaie internationale lorsqu'elle remplit les fonctions de moyen de paiement, d'unité de compte et de réserve de valeur au-delà de ses frontières d'émission mais le degré d'internationalisation d'une monnaie peut varier selon ces différentes fonctions. En tant que moyen de

paiement, une monnaie internationale sert d'instrument d'interventions sur les marchés des changes et dans les règlements des transactions commerciales et financières internationales. En tant qu'unité de compte, les gouvernements l'utilisent pour définir la parité de leur monnaie, les agents privés s'en servent pour la facturation et la cotation des marchandises et pour libeller des instruments financiers. Finalement, en tant que réserve de valeur, une monnaie internationale est utilisée comme réserve par les banques centrales et comme actif de placement ou encaisse de précaution par les agents privés. Il existe en pratique des relations étroites entre ces différentes fonctions et il n'est pas toujours possible de les séparer. Ainsi, il est souvent difficile de faire la distinction entre le rôle de moyen de paiement et de facturation d'une monnaie dans le commerce international.

Différentes conditions doivent être remplies afin qu'une monnaie puisse jouer un rôle international. Ainsi, elle doit être convertible et stable afin de limiter les risques de change, les coûts de couverture et les coûts d'information associés à son

utilisation. Afin de répondre à la demande des investisseurs internationaux, un pays dont la monnaie est utilisée comme devise internationale doit également posséder des marchés financiers suffisamment libéralisés, larges c'est-à-dire offrant une grande variété d'instruments et bénéficiant de marchés secondaires développés, et assurant une liquidité suffisante sur chacun de ces segments.

Finalement, il existe également des économies d'échelle, des externalités positives et des effets de réseau dans l'usage des monnaies internationales : plus large est la diffusion d'une monnaie, moindres sont les coûts de transaction et d'information liés à son utilisation. Ces derniers facteurs expliquent les effets d'inertie qui prolongent le rôle international d'une monnaie même si elle en a perdu les qualités intrinsèques.

Certaines monnaies se sont imposées comme monnaie internationale depuis le début du siècle. Ainsi, la Livre Sterling d'abord, le dollar ensuite ont rempli ce rôle. Toutefois, depuis l'effondrement du système de Bretton Woods, l'hégémonie du dollar a été mise en doute et cette évolution résulte, en partie, du déclin du rôle international des Etats-Unis. Au cours de la période récente, on a souvent évoqué l'émergence d'un système monétaire international tripolaire qui reposerait sur trois monnaies, le dollar US, le yen japonais et le mark allemand. Différents facteurs pourraient contribuer à cette évolution : bonnes performances en termes d'inflation du Japon et de l'Allemagne, dérégulation et développement de leurs marchés financiers, croissance de leur poids dans le commerce mondial.

Avant d'examiner le potentiel de l'EURO comme monnaie internationale, il importe d'analyser des facteurs qui ont influencé l'organisation du système monétaire international. A cet égard, on observe la transformation du système

monétaire hégémonique dominé par les Etats-Unis en un système davantage symétrique.

Cette évolution est liée à la diminution de l'importance économique des Etats-Unis relativement aux deux autres partenaires de la Triade et au renforcement de l'intégration régionale. Toutefois, le déclin du rôle international des Etats-Unis n'empêche pas le dollar de continuer à jouer un rôle prépondérant comme monnaie internationale.

Deux développements marquants ont affecté les relations économiques internationales, d'une part, le déclin de l'hégémonie des Etats-Unis, d'autre part, l'apparition de nouveaux acteurs qui s'intègrent davantage à l'économie mondiale. Ainsi, au cours des 30 dernières années, l'économie mondiale a évolué vers un monde tripolaire dans lequel trois blocs jouent un rôle dominant : les Etats-Unis, le Japon et l'Union européenne. Cette situation est très différente de celle prévalant au cours des années 50 et 60, deux décennies au cours desquelles les Etats-Unis ont exercé un leadership sans partage et ont joué un rôle de régulateur des relations économiques internationales.

Aujourd'hui, chacun de ces trois pôles exerce une influence prépondérante sur l'économie mondiale. En effet, alors que l'importance économique des Etats-Unis s'amointrissait, l'Union européenne renforçait son intégration et son rôle sur le plan mondial et le Japon, ainsi que les économies dynamiques d'Asie, connaissaient une croissance particulièrement rapide.

Ainsi, entre 1963 et 1993, la part des Etats-Unis dans le PNB de l'OCDE est passé de 50.2% à 33.2%. Durant la même période, les parts de l'Union européenne et du Japon se sont accrues : la part du Japon a quasiment quadruplé, passant de 5.8% à

22.5% et celle de l'Union européenne a légèrement augmenté de 32.3% à 34%. La part des Etats-Unis dans le commerce mondial est beaucoup plus stable : en 1992, elle représente 13.2%, un pourcentage légèrement supérieur à celui prévalant en 1963, soit 12.6%. A nouveau, la croissance de la part du Japon est remarquable puisqu'elle passe de 3.8% à 7.7%.

La part de l'Union européenne s'accroît également de 35.8% à 40.1% et, même lorsqu'on exclut les échanges intra-communautaires, l'Union européenne est la zone qui commerce le plus avec le reste du monde : elle représente plus de 21% du commerce mondial contre 17.4% pour les Etats-Unis et 10.2% pour le Japon. Plus récemment, on a également vu apparaître de nouveaux pays appelés à jouer un rôle significatif dans les transactions financières ou réelles internationales.

Tout d'abord, les pays en voie de développement se sont affirmés en tant que groupe, leur dépendance vis-à-vis des pays industrialisés s'est réduite et dans les dix prochaines années, ils devraient devenir progressivement le moteur de la croissance mondiale. Un nombre accru de ces pays comptent sur la scène économique internationale, essentiellement des pays d'Asie mais aussi des pays d'Amérique latine qui se sont engagés dans un processus de modernisation politique et économique.

Ensuite, l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est et dans l'ex-URSS a entraîné la quasi-généralisation de l'économie de marché et la réintégration d'une région entière dans le système économique international.

Cette évolution va de pair avec un renforcement de l'intégration régionale dans les trois grandes zones. Ainsi, si l'on mesure le degré d'intégration régionale par la part du commerce intra-régional dans le commerce total, on observe, pour la

région de l'OCDE-Europe, un degré d'intégration régionale très élevé, environ 70% en 1992 et la tendance est à la hausse. Pour la région d'Asie, on observe une tendance encore plus marquée à la hausse de l'intégration régionale mais son niveau est largement inférieur à celui de l'Europe, environ 33%. Finalement, en Amérique du Nord, la tendance était à la baisse jusqu'au milieu des années 80 mais depuis lors, le rapport est en croissance et il atteint 35% au début des années 90.

Ce renforcement de l'intégration régionale s'accompagne souvent d'un régionalisme monétaire, le choix de la monnaie de rattachement étant généralement fonction de l'intensité des relations commerciales avec la zone correspondante. Toutefois, lorsqu'il n'y a pas de commerce bilatéral privilégié avec l'une des trois zones de la Triade, le dollar reste la monnaie de référence privilégiée et c'est notamment le cas dans la zone asiatique où le Japon est généralement le principal partenaire à l'importation mais où les Etats-Unis constituent une importante zone de débouchés pour les exportations.

La plus grande symétrie dans l'importance économique et l'augmentation du nombre des acteurs sur la scène économique mondiale sont certainement des facteurs qui influenceront la configuration du système monétaire international.

A cet égard, l'émergence ou non d'une zone monétaire asiatique rattachée au yen sera de nature à influencer le rôle international respectif du dollar, de EURO et du yen.

Le déclin du rôle international des Etats-Unis dont le poids dans l'économie mondiale a décliné au cours des trente dernières années, ainsi que le décrit la

section précédente, a-t-il été de pair avec une diminution du rôle du dollar en tant que monnaie internationale.

L'analyse empirique permet d'observer la diminution du rôle international du dollar. Toutefois, elle montre également que les effets d'inertie ont joué et que le recul du dollar n'est pas aussi prononcé.

Le rôle du mark s'affirme, surtout en Europe. Par contre, le développement international du yen demeure limité et ce même en Asie.

Le rôle du dollar a reculé dans le secteur officiel, tant comme instrument de réserve que comme unité de compte. Ainsi, alors qu'en 1973, 76.1% des réserves officielles étaient détenues en dollars, en 1992, ce pourcentage n'est plus que de 64.4%. Toutefois, il convient de remarquer que la part du dollar dans les réserves officielles demeure plus élevée que celle combinée de l'ensemble des autres devises. Parallèlement, on a observé une augmentation de la part du mark (de 7.1% en 1973 à 13% en 1992) et du yen (de 0.1% en 1973 à 8.1% en 1992).

Le rôle du dollar en tant qu'unité de compte dans le secteur officiel a également régressé : alors qu'en 1982, 38 monnaies étaient encore rattachées au dollar, en 1992, on n'en dénombre plus que 22 et si l'on pondère le nombre de pays par leur poids dans le PIB mondial, on constate que ces 22 pays qui rattachent leur monnaie au dollar - essentiellement des pays en voie de développement - ne représentent plus que 1.4% du PIB mondial.

Toutefois, le rôle du dollar en tant que monnaie de référence demeure important dans la mesure où certains pays continuent de lier leur monnaie au dollar, même en l'absence de tout rattachement formel. De même, alors que le mark n'apparaît pas officiellement comme monnaie de référence, il joue de facto un rôle central

comme monnaie de référence en Europe. Pour mesurer ce phénomène, différents travaux empiriques ont testé si des pays ont pour objectif de stabiliser leur monnaie par rapport à une devise donnée (dollar, mark, yen). Ces analyses montrent que le dollar continue à être une monnaie de référence en Amérique latine et en Asie et ce, malgré la diminution du nombre de monnaies qui lui sont rattachées officiellement.

Le dollar reste la principale monnaie utilisée dans le libellé des échanges internationaux : en 1992, 47.6% des exportations mondiales sont encore libellées en dollar. Mais cette part s'est réduite de 9 points par rapport à 1980 (56.4%). Parallèlement, la part du mark a augmenté et son usage s'est principalement développé en Europe.

Finalement, même si la part des exportations mondiales libellées en yen s'est accrue, le rôle du yen reste limité et ce même dans la région asiatique, en particulier si l'on tient compte de la forte croissance du poids de cette région dans le commerce mondial. Par contre, le dollar continue à jouer un rôle prépondérant dans cette région et en particulier au Japon. Cette faible utilisation du yen dans le libellé des transactions commerciales internationales apparaît clairement lorsqu'on corrige la part des exportations mondiales libellées dans une monnaie par le poids du pays correspondant dans le commerce mondial : ce ratio vaut 0.6 pour le Japon contre 3.6 pour le dollar et 1.4 pour le mark. Différents facteurs peuvent contribuer à expliquer ce rôle limité du yen : part relativement importante des exportations japonaises à destination des Etats-Unis où les importations sont traditionnellement facturées dans la monnaie du pays importateur, décisions stratégiques des exportateurs japonais pour maintenir leurs parts de marché dans

le pays importateur, majorité des importations japonaises consistant en des importations de matières premières généralement facturées en dollars.

Même si son rôle a tendance à se réduire, le dollar reste la principale monnaie véhiculaire sur les marchés des changes : 83% des transactions ont le dollar comme contrepartie. Son usage est particulièrement étendu sur les places financières asiatiques et un peu moins développé sur les marchés européens.

L'usage du mark s'est développé au cours de la période récente et cet usage s'étend en dehors des marchés européens. Quant au yen, son rôle est peu important en dehors de la place de Tokyo et ce même sur les places financières de Singapour et de Hong Kong.

Finalement, le rôle du dollar a le plus reculé en tant que monnaie de libellé des actifs financiers internationaux. Ainsi, on observe une diminution de l'importance du dollar dans l'encours des obligations internationales et sur le marché des euro-effets : entre 1981 et 1993, la part du stock d'obligations internationales libellées en dollar passe de 53% à 38% et celle des euro-effets régresse de 75.5% fin 1990 à 61% en septembre 1993. Par ailleurs, on notera la croissance importante de l'écu sur ces marchés. En effet, c'est principalement la fonction de réserve de valeur de l'écu qui s'est développée et ce beaucoup plus rapidement que celle de moyen de paiement.

En conclusion, il apparaît que les effets d'inertie ont permis au dollar de continuer à jouer un rôle prépondérant comme monnaie de référence, comme monnaie de libellé des échanges internationaux et comme monnaie véhiculaire sur les marchés des changes. En effet, les avantages en matière de coûts d'information et de transaction sont particulièrement importants pour ces fonctions d'une monnaie

internationale. Toutefois, à plus long terme, la tendance en faveur d'une plus grande diversification des monnaies internationales devrait s'intensifier et, en particulier, l'émergence de l'EURO pourrait accroître son rôle international.

CONCLUSION

Grâce à la technologie d'Internet et de communication, on dit souvent que nous sommes au milieu du processus de mondialisation. Mais en même temps, si on regarde des statistiques, on peut constater que chaque bloc fait dépendre son économie de sa zone plus qu'avant. C'est à dire que cette « régionalisation » économique progresse beaucoup par le renforcement des blocs à l'intérieur. Donc je prévois que dans les dix ou vingt prochaines années, chaque bloc renforcera son commerce dans sa zone plutôt que de le mondialiser. Par exemple, l'Union Européenne augmentera son commerce dans son bloc par l'effet d'EURO, le Japon dépendra plus de la zone Asie en intensifiant les relations avec la Chine et les pays de l'ASEAN. Les Etats-Unis développeront leurs relations au sein du bloc économique, NAFTA. Mais cette tendance de « régionalisation » sera seulement temporaire et après la maturation de chaque bloc, ils étendront le champ de ses activités. Au cours de leur expansion les blocs s'interpénétreront, ce qui conduira à la vraie mondialisation. La stabilité des pays comme la Russie ou la Chine et d'autres qui se trouvent entre les blocs est très importante pour permettre une vraie mondialisation.

Comme déjà mentionné auparavant, jusqu'à maintenant, les relations entre le Japon et l'Union Européenne ne sont pas très importantes en comparaison avec celles existant entre le Japon et les Etats-Unis. Bien que les relations entre les deux soit relativement peu développées actuellement, il faut les poursuivre, parce

que le Japon et l'Union Européenne ont l'intérêt commun de la prospérité de chaque bloc. Je suis convaincu que les relations entre le Japon et l'Union Européenne serviront comme une alternative aux relations entre les Etats-Unis et l'Union Européenne. Ces relations peuvent prendre une tournure différente de celle avec les Etats-Unis pour renforcer la stabilité dans le monde.

BIBLIOGRAPHIE

- A. CHAUPRADE, F. THUAL : *DICIONNAIRE DE GEOPOLITIQUE* : ellipses, 1998
- A. CHAUPRADE : Introduction à l'analyse géopolitique : ellipses, 1999
- K. AIZAWA : L'EURO change le monde : Heibonshya, TOKYO, 1999
- S. NITTA : L'EURO Economie : Koudanshya, TOKYO, 1999
- Y. FUJII : L'Union Européenne : Nikkei, TOKYO, 1999
- S. TAKAYANAGI : L'Unification d'Europe et la relation entre le Japon et l'Europe : Universitaire de Chuo, TOKYO,1998
- J.L. MUCCHIELLI, Y. SAZANAMI : Le Japon et L'Europe ; Rival ou partenaire : Bunshindo, TOKYO, 199

Annexe 1

Japon- EU Statistiques

Main Indicateurs du Japon 1999

Population (million)	126.7
----------------------	-------

FDI Inward flows (trillion yen) FY1999	2.40
--	------

1. Japon

PIB (billion d'euro)	4,118
PIB per capita (euro x 1,000)	32.6
FDI Outward flows (trillion yen) FY1999	7.44

Commerce avec Main Partenaires 1999

Sources: Population: Management and Coordination Agency, Japan, PIB: European Commission, FDI: Ministry of Finance, Japan

Rank	Partner	%	Rank	Partner	%
1	USA	26.9	6	Hong Kong	3.3
2	UE	16.1	7	Malaysia	3.0

3	Chine	9.1	8	Singapore	3.0
4	Taiwan	5.7	9	Australia	2.9

Sources: Ministère of Finance, Japon

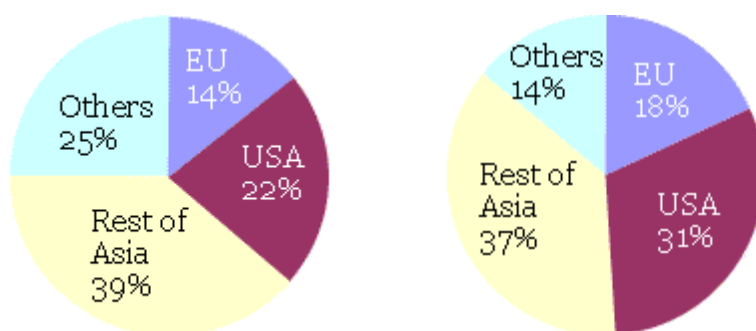
Japan's Import 1999

Japan's Export 1999

5	Corée	5.3	10	Thaïlande	2.8
---	-------	-----	----	-----------	-----

Sources: Ministry of Finance, Japan

Japanese Current Account Balance as % of GDP



Year	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001*
			6		8	9	*	

* = forecast

Japan's Global Trade by Commodity 1999

Current account balance	2.8	2.2	1.4	2.2	3.2	2.5	2.6	2.6
Imports		%		Exports		%		
Machinery and Equipment	31.3		Electrical Machinery	24.3				
Mineral Fuels	16.0		Transport Equipment	22.7				
Foodstuff	14.3		General Machinery	21.3				
Chemicals	7.5		Chemicals	7.4				

Sources: Ministry of Finance, Japan

Japan's GDP Growth

Others	30.9		Others	24.3				
Year	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
							*	*
GDP	0.6%	1.5 %	5.0%	1.6%	-2.5%	0.3%	1.1 %	1.8 %

*

=

forecast

Source: European Commission

growth								
--------	--	--	--	--	--	--	--	--

2 European Union

Main Indicators for EU 1999

Population (million)	375.46
GDP (billion euro)	7,941
GDP per capita (euro x 1000)	21.2
FDI Inward flows (billion ECU) 1998	22

Source: European Commission

EU's Trade with Main Partners 1999

FDI Outward flows (billion ECU) 1998			190		
Rank	Partner	%	Rank	Partner	%

1	USA	22.4	6	Poland	3.0
2	Switzerland	7.6	7	Russia	2.7
3	Japan	6.9	8	Hungary	2.4
4	China	4.5	9	Turkey	2.3

Source:

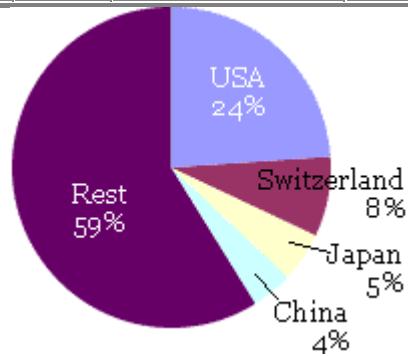
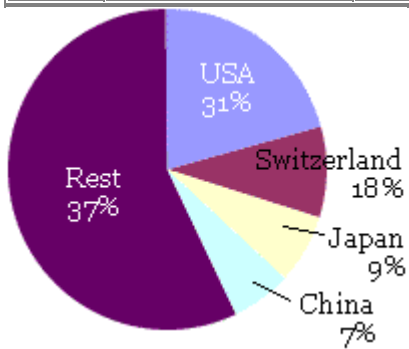
European

Commission

EU Import 1999

EU Exports 1999

5	Norway	3.4	10	Czech Republic	2.3
---	--------	-----	----	----------------	-----



Source: European Commission

EU Current Account Balance as % of GDP

Year	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
							*	*

*

=

forecast

Source: European Commission

EU's Global Trade by Commodity 1999

Current account balance	-0.2	-0.6	-1.0	-1.4	-0.9	-0.2	-0.1	-0.3
Imports	%		Exports		%			
Machinery and Vehicles	39.1		Machinery and Vehicles	46.3				
Other manufactured articles	28.8		Other manufactured articles	27.1				
Energy	10.0		Chemicals	14.0				
Chemicals	7.6		Food	5.8				
Others	14.5		Others	6.8				

Source: European Commission

EU's GDP Growth

Year	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
GDP growth	2.8%	2.4%	1.6 %	2.5%	2.7 %	2.3%	3.4 %	3.1 %

● = *forecast*

Annexe 2

Japan-EU Relations Économique

Current Account

Japan's Current Account with the EU (International Balance of Payments Statistics)

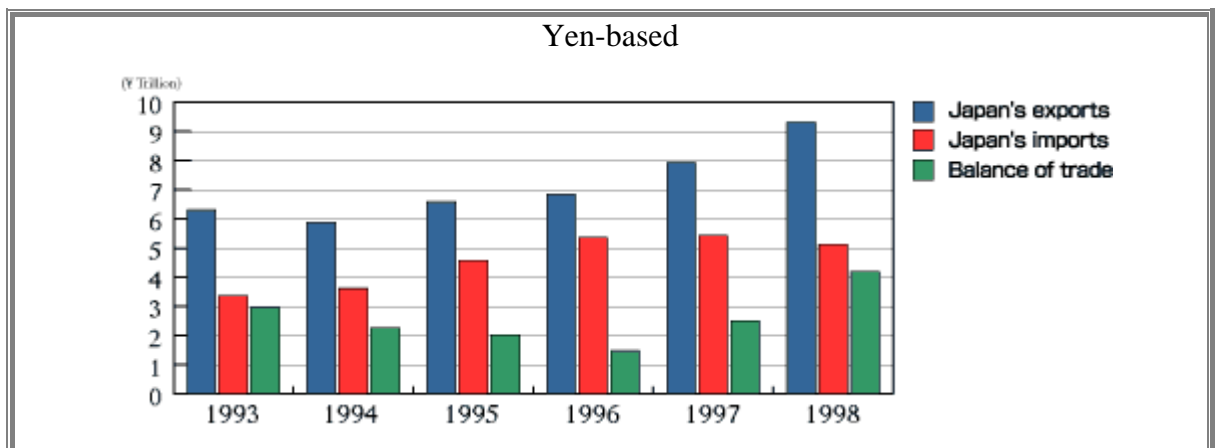
Source: European Commission

(Unit: ¥ billion)

		1996	1997	1998
Current account		668	1,578	4,340
	Balance of trade and services	-34	979	3,274
	Balance of trade	1,779	2,717	4,377
	Balance of services	-1,812	-1,738	-1,104
	Balance of income	763	652	1,144
	Balance of current transfer	-61	-54	-78

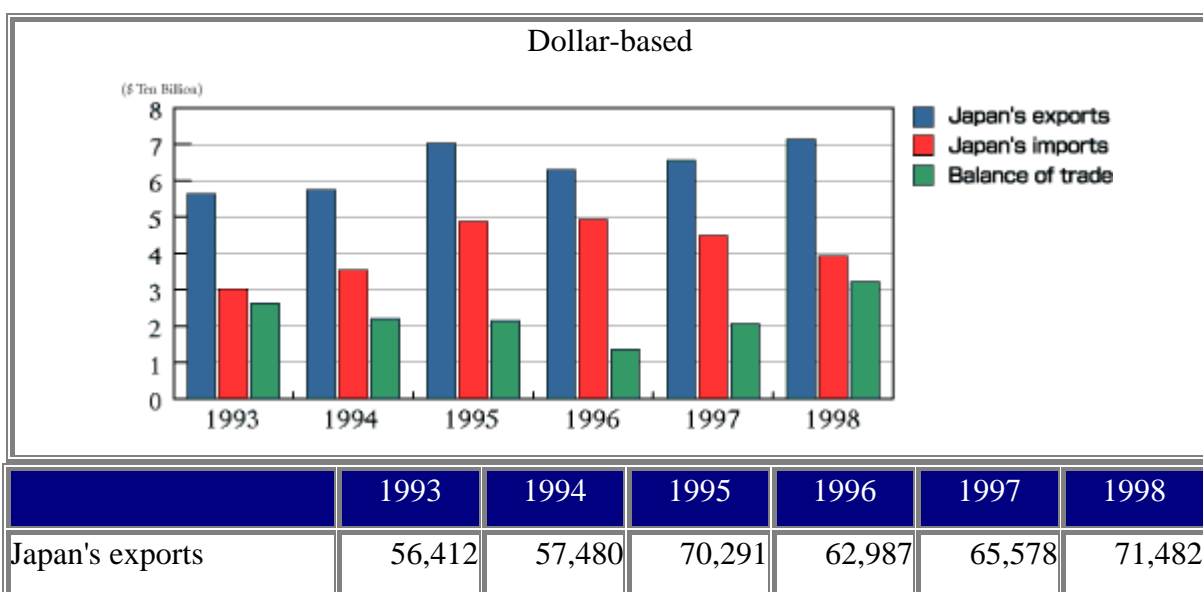
Trade relations

Sources: Ministry of Finance, Bank of Japan



	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Japan's exports	6,319	5,890	6,600	6,847	7,934	9,320
Japan's imports	3,360	3,624	4,580	5,363	5,434	5,099
Balance of trade	2,959	2,267	2,020	1,484	2,500	4,221

(Units: ¥ billion, %)

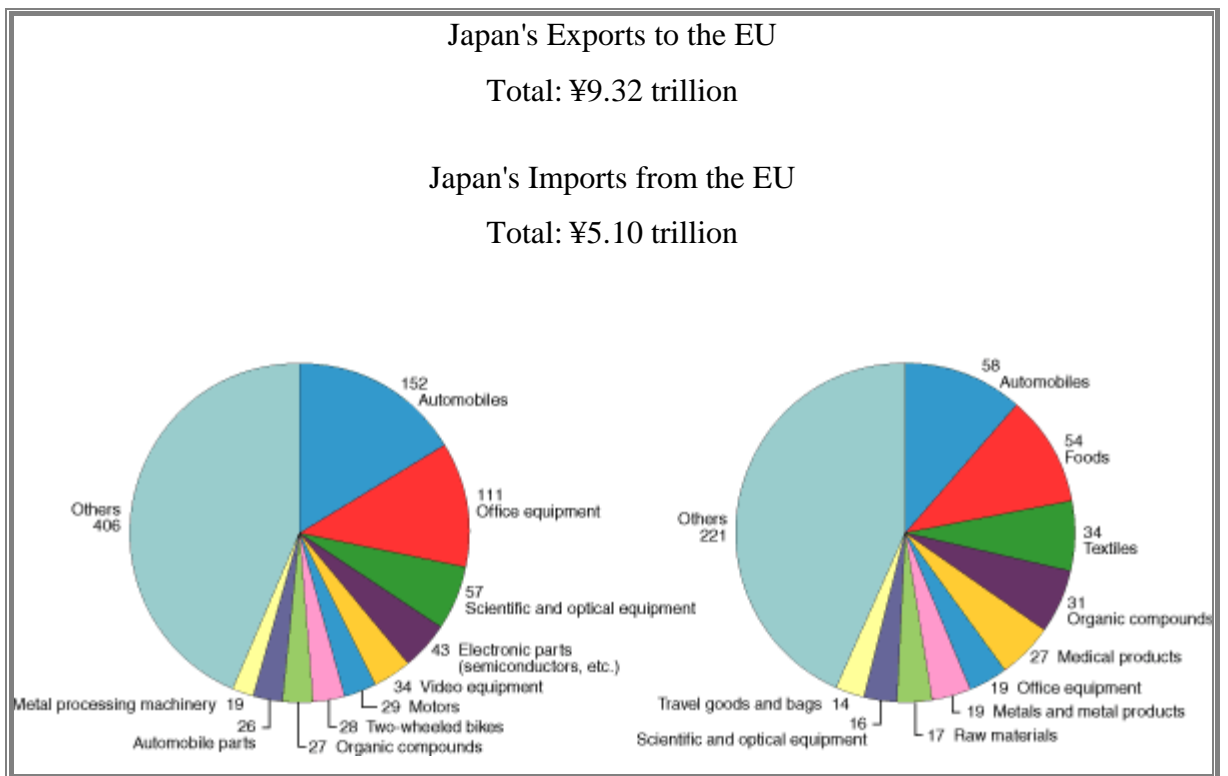


Japan's imports	30,149	35,479	48,812	49,371	44,918	39,057
Balance of trade	26,263	22,000	21,479	13,616	20,660	32,424

(Units: \$ million, %)

Notes: Dollar-based figures from 1997 are for reference. Figures in parentheses show change from the previous year. Source: Ministry of Finance

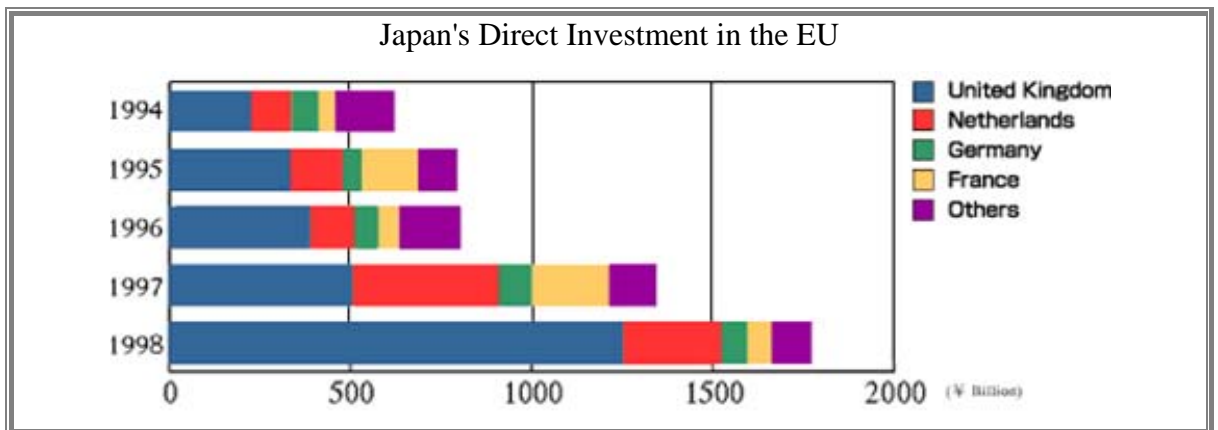
Trade by Product, 1998 (Unit: ¥ 10 billion)



Source: Ministry of Finance customs clearance statistics

Investment Relations

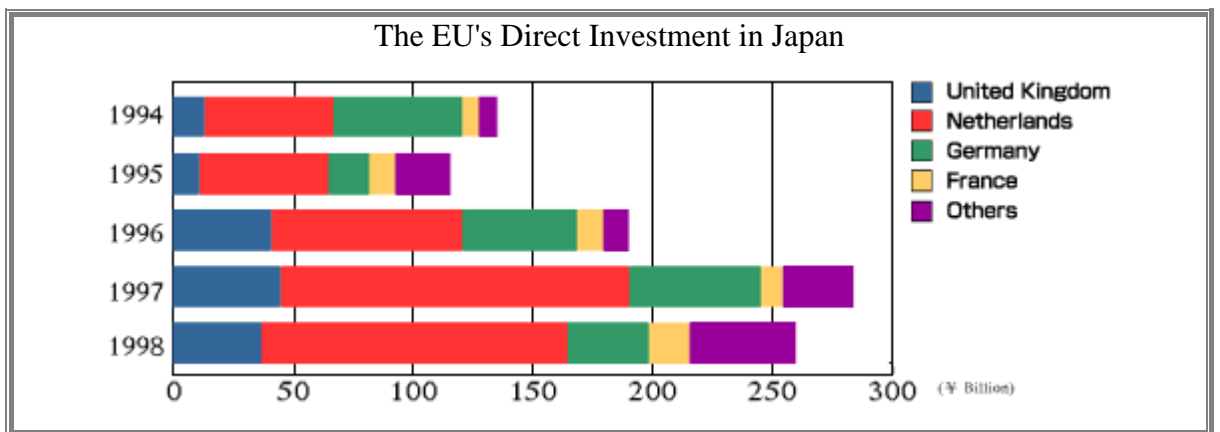
Direct investment from Japan to the EU greatly exceeds that in the reverse direction from the EU to Japan.



	1994	1995	1996	1997	1998
EU	622	795	805	1,345	1,773
United Kingdom	226	333	387	505	1,252
Netherlands	110	144	124	404	271
Germany	76	53	64	90	71
France	44	156	57	213	67

Others	166	109	173	133	112
--------	-----	-----	-----	-----	-----

(Unit: ¥ billion)



	1994	1995	1996	1997	1998
EU	136	116	191	285	261
United Kingdom	13	11	41	45	37
Netherlands	54	54	80	146	128
Germany	54	17	48	55	34
France	7	11	11	9	17
Others	8	23	11	30	45

(Unit: ¥ billion)

Source: Ministry of Finance

Major investing companies

Japan --> EU: finance and insurance, real estate, commerce, electric appliances, etc.

EU --> Japan: finance and insurance, machinery, chemicals, services, trade and commercial matters, etc.

